

ETC



Lettre à la ministre des Affaires culturelles

La rédaction d'ETC Montréal

Numéro 20, novembre 1992, février 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/35978ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue d'art contemporain ETC inc.

ISSN

0835-7641 (imprimé)

1923-3205 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

La rédaction d'ETC Montréal (1992). Lettre à la ministre des Affaires culturelles. *ETC*, (20), 4-4.

Montréal, le 28 octobre 1992

Madame Liza Frulla-Hébert
Ministre des Affaires culturelles du Québec

Madame la Ministre,

Alors que vous êtes à finaliser la création du CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC, nous aimerions porter à votre attention une importante lacune existant depuis déjà trop longtemps dans le cadre des programmes de subvention du ministère des Affaires culturelles du Québec vis-à-vis les critiques et conservateur-e-s d'art. En raison des changements à venir considérables dans les organismes décisionnels en art, vous comprendrez nos inquiétudes devant cette « déficience ».*

L'épanouissement de l'art d'ici étant conjoint, pour une part du moins, à celui de ceux et celles qui le pensent, le réfléchissent, le critiquent et le promeuvent à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières par le biais de textes, d'articles, de publications diverses, de participations à des colloques nationaux et internationaux, d'organisation et de conception d'expositions, etc., ne croyez-vous pas qu'il serait temps que ces intervenant-e-s ne soient plus seul-e-s à assumer les responsabilités financières et autres reliées à ces activités pourtant fondamentales quant au développement et à la reconnaissance de l'art d'aujourd'hui ?

Ainsi, compte tenu de l'importance de diffuser ici et à l'étranger l'art actuel québécois et d'encourager une réflexion sérieuse sur ses productions et en raison de la synergie entre les artistes, critiques, conservateurs et le public, vous comprendrez l'urgence d'appuyer notre demande et de voir à la mise en place d'un programme apte à répondre à nos besoins les plus essentiels au sein du futur CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC.

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de nos salutations les meilleures ainsi que notre confiance et notre espoir les plus vifs.

La rédaction d'**ETC MONTREAL**



REVUE DE L'ART ACTUEL
324, boul. Saint-Joseph Est, Montréal
Québec, Canada H2T 1J2 (514) 848-1125

* Comme vous le savez, depuis 1982, le CONSEIL DES ARTS DU CANADA a prévu dans ses programmes une section particulière afin de répondre aux besoins primordiaux des critiques et conservateurs pour leur permettre d'entreprendre des projets de recherches liés aux arts visuels et aux arts médiatiques contemporains ou de se perfectionner. Ainsi, des bourses « A » et des bourses « B » peuvent être attribuées ainsi que des bourses de projet ou encore des bourses de voyage. Dès 1981, le CONSEIL DES ARTS DU CANADA allouait des sommes indirectement aux critiques et conservateurs. À partir de 1982-1983, le 26^e rapport annuel du CONSEIL DES ARTS DU CANADA rend compte d'un programme qui leur est spécifiquement réservé. Ainsi, entre 1982 et 1990, un peu plus d'un million de dollars ont été accordés à des critiques et conservateurs d'art à titre individuel. Dans la mesure où le CONSEIL DES ARTS DU CANADA a déjà reconnu ce travail essentiel, nous craignons perdre un levier décisif dans le développement de la critique et de la conservation si le ministère des Affaires culturelles du Québec ne corrige pas la situation actuelle qui cause un préjudice défavorable à l'ensemble de la scène des arts visuels. C'est pourquoi nous attendons une reconnaissance pour le moins équivalente de la part de notre futur CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC.